Image not found or type unknown

« GÉNÉRATION Y ET SÉNIORS : QUELLES ALLIANCES »?

publié le **13/01/2013**, vu **5320 fois**, Auteur : NADIA RAKIB

Le Premier ministre a présenté, lors du premier Conseil des ministres de l'année, le jeudi 3 janvier 2013, le programme de travail du gouvernement pour les six prochains mois. La priorité annoncée est de créer les conditions de la croissance, de la création d'emplois, de la lutte contre le chômage avec l'objectif de renverser cette courbe du chômage, qui monte depuis près de deux ans, à la fin de l'année 2013.

Pour se faire, le Gouvernement espère parvenir à favoriser l'emploi des jeunes tout en maintenant l'emploi des seniors.

Quid : s'agit-il d'un pari audacieux en temps de crise économique ?

L'avenir nous le dira… Pour l'heure, par manque de visibilité sur l'évolution de leurs activités économiques, les entreprises se montrent frileuses à recruter via les contrats de droit commun que sont les contrats à durée indéterminée. En revanche, les licenciements à l'amiable ou pour motif économique prolifèrent et génèrent des relations sociales délétères et mouvementées.

Les politiques sociales « misent sur les rails » pour 2013 veulent faire de cette année celle de la reprise de l'emploi en France. Le Gouvernement a déjà prévenu que cette volonté sera son « cheval de bataille » et qu'il n'hésitera pas à aller « au galop » relever les défis sur le front du marché du travail.

En l'occurrence, il s'agirait de promouvoir les emplois d'avenir avec pour objectif d'insérer 100 000 jeunes à la fin de l'année 2013.

Quid : quels sont les conditions et les modalités de contrat ? Peut-il permettre un essor de l'entreprise sans risque ?

En parallèle de ce dispositif, pour garantir une meilleure transmission des compétences entre les jeunes et les seniors, le gouvernement table également sur le contrat de génération.

Aussi, le projet de loi portant création du contrat de génération sera discuté devant l'Assemblée nationale dès la rentrée parlementaire, soit le 15 janvier.

La perspective gouvernementale finale étant de créer 500 000 embauches de jeunes en CDI sans impacter l'emploi des seniors.

Doit-on croire au succès de ce challenge intergénérationnel de l'emploi pour le moins ambitieux… ?

Quid : quelles seront les plus values de ce contrat « de mariage » des générations ?

Nadia RAKIB

Dirigeante CLINDOEIL SOCIAL

www.clindoeil-social.com

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés